

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

n° UAI 0760165S

n° SIRET 19760165100023



Plus d'informations
[www.insa-rouen.fr/
ta2023](http://www.insa-rouen.fr/ta2023)



FAITES LE CHOIX DE L'INGÉNIERIE

“

Ces dernières années plus que jamais, notre établissement se doit de s'adapter à notre monde, en perpétuelle évolution. En réponse à sa mission première qu'est de former des ingénieurs citoyens du monde, l'INSA Rouen Normandie évolue main dans la main avec les entreprises. Il interroge ainsi régulièrement ses enseignements, ses formats pédagogiques et ses installations pour répondre aux besoins. En choisissant d'attribuer votre taxe d'apprentissage à notre école, vous faites le choix d'agir directement sur ce dernier point. Vous faites le choix d'offrir à nos étudiants des équipements de pointe, indispensables à leur cursus scientifique et au panel de compétences qu'ils développent. Cette année encore bien plus que les autres, votre investissement nous sera précieux. Faites le choix de l'ingénierie, soutenez l'INSA Rouen Normandie.

Chaleureusement,

Mourad BOUKHALFA
Directeur Général

”



Une école publique historique

2 campus : Rouen, le Havre

2 100 étudiants

11 formations d'ingénieurs



CHIMIE



ÉNERGÉTIQUE,
PROPULSION



GÉNIE CIVIL



INFORMATIQUE,
MATHÉMATIQUES



INNOVATION,
PERFORMANCE
ET RISQUES INDUSTRIELS



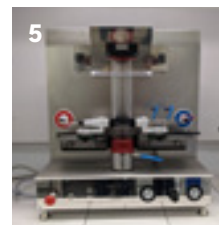
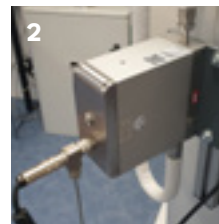
MÉCANIQUE

8 laboratoires de recherche

15 parcours internationaux

Moins de 4 semaines
pour trouver un 1^{er} emploi

Quelques exemples d'investissements grâce à la collecte de taxe d'apprentissage 2022



- 1 - spectromètre infrarouge
- 2 - mesureur de débit
- 3 - sphère intégrante
- 4 - spectrofluorimètre
- 5 - tube d'Hartmann
- 6 - colonne d'extraction liquide liquide

EN 2023, LA COLLECTE ÉVOLUE

AVRIL

Communication par les entreprises des éléments comptables via la Déclaration Sociale Nominative (DNS)

LE 5 OU LE 15 MAI*

Prélèvement unique du solde de la taxe d'apprentissage

DU 25 MAI
AU 7 SEPTEMBRE

Choix des établissements bénéficiaires sur la plateforme « SOLTéA », avec les identifiants demandés sur Net-Entreprises

DÈS LE 15 JUILLET

Reversements aux établissements bénéficiaires

**dates d'exigibilité des cotisations sociales - article R243-6 du code de la sécurité sociale*

“

En 2023, pour le solde de la taxe d'apprentissage tout change... de nouveau ! Vous n'aurez plus à verser le solde de la taxe d'apprentissage ou 0.09 % aux écoles, il sera directement prélevé par l'URSAFF en mai 2023. Vous pourrez toutefois continuer à soutenir les écoles de votre choix car le solde leur sera toujours destiné. Vous souhaitez soutenir l'INSA Rouen Normandie ? Rendez-vous sur net-entreprise afin de demander les codes de connexion pour rejoindre la plateforme SOLTéA, à compter du 25 mai 2023. C'est par le biais de SOLTéA que vous pourrez déclarer officiellement votre vœu de nous soutenir. Vous pourrez nous y trouver via notre numéro de SIRET (19760165100023), notre numéro UAI (0760165S) ou, tout simplement, via notre nom. Dans l'idéal et pour que nous puissions investir dans de nouveaux équipements dont les élèves-ingénieurs pourront bénéficier dès la rentrée prochaine, il est préférable d'effectuer ce fléchage avant juillet 2023.

Gaëlle DEGROOT
Responsable talents et carrière

”

+++++
+++++
+++++
+++++

Taxe d'apprentissage 2023

plus d'informations
www.insa-rouen.fr/ta2023

Vos contacts

Gaëlle DEGROOT

Responsable talents et carrière

06 78 41 43 99

gaelle.degroot@insa-rouen.fr

Nadia LACENE

Gestionnaire administrative
et financière

02 32 95 65 79

nadia.lacene@insa-rouen.fr

Direction des relations entreprises

entreprises@insa-rouen.fr